

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAIRE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 162/2025

A LA SOCIETE UELE AGROBUSINESS.

Après avoir reçu le contrat du marché n° GG 0047 bis/MIN.AGRISA/SG/F/01/2025, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent dix mille cent (USD 110 100) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% di-dit montant soit dollars américains sept cent septante, septante centimes (USD 770,70), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 01/01/2025

Directeur Administratif et Financier



Secrétaire de l'Établissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général